

GIEE CÔTES DE THONGUE : DES VIGNERONS S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE L'EAU EN SYSTÈME VITICOLE

Ce projet consiste à développer des pratiques et des outils permettant d'améliorer la biodiversité et la qualité de l'eau en système viticole : mise en place d'une charte d'engagement environnementale, évaluation en qualité et en quantité des Infrastructures agro-écologiques, restauration et création d'IAE, ou encore mise en place de la confusion sexuelle.

DESCRIPTION DU PROJET



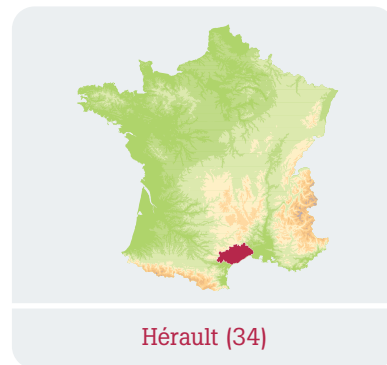
Depuis 2008, les vignerons du syndicat des Côtes de Thongue se sont lancés dans une démarche de prise en compte de la biodiversité et de la qualité de l'eau sur leur territoire et leurs exploitations. En plus d'apporter aux vignerons des réponses environnementales, cette démarche valorise l'image du signe de qualité IGP dont ils se prévalent et ainsi leur production, et participe au développement d'une agriculture durable.

Le but du GIEE est de valoriser, soutenir et amplifier ces démarches. Les actions prévues concernent la mise en place d'une charte d'engagement environnementale, le développement de l'outil d'autodiagnostic Biodiv'Eau, la restauration ou la création des IAE, le développement de la confusion sexuelle, la communication et la diffusion des résultats.

La triple performance économique, environnementale et sociale s'exprime au travers de :

- la diminution des intrants phytosanitaires en privilégiant des pratiques alternatives (dont désherbage mécanique), l'enherbement, la lutte contre le ver de la grappe par confusion sexuelle ;
- la préservation et l'amélioration de la biodiversité, au travers de la prise en compte et la restauration/création des IAE permettant de limiter le transfert des produits phytosanitaires vers les cours d'eau, et de favoriser les auxiliaires des cultures ;
- la mise en place d'une charte environnementale qui devrait permettre la reconnaissance par le grand public ;
- la dynamique du projet collectif valorisant l'image des vignerons et des produits, le développement d'une viticulture plus respectueuse des Hommes.

Le projet s'appuie sur des vignerons motivés, volontaires, soucieux de leurs pratiques, qui pourront servir de modèle pour d'autres vignerons. Les expériences et informations collectées seront partagées avec tous les acteurs du territoire.



Hérault (34)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
32

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Syndicat de défense de l'IGP Côtes de Thongue

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
▶ Viticulture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
▶ Qualité de l'eau

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
▶ Biodiversité naturelle (dont éléments de paysages)
▶ Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phytosanitaires

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Syndicat de producteurs

PARTENAIRES ENGAGÉS
▶ Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
▶ Conservatoire d'espaces naturels Languedoc Roussillon
▶ Chambre d'agriculture de l'Hérault
▶ Communautés de communes Avants-Mont du Centre Hérault
▶ Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
▶ Pays de Thongue
▶ Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
27 janvier 2017

DURÉE DU PROJET
60 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ
Nord-est de Béziers

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de l'Hérault